

**COMPTE-RENDU**  
**atelier n°2 de la ZAC de la Vanoise**  
**“Habiter ensemble le quartier”**  
**Du 27 mars 2018**

NOM Prénom	Fonction	Présents	Excusés
AUSSOURD Frédéric	Membre du groupe de travail	X	
BELOUET Philippe	Adjoint au Maire	X	
BONNEAU Amandine	Directrice du pôle développement urbain et économique	X	
ECOMARD Béatrice	Membre du groupe de travail		X
FARIELLO Carmine	Membre du groupe de travail		X
HAUGEARD Thomas	Chargé de mission auprès de la direction générale	X	
JARRY André	Membre du groupe de travail	X	
JUTIER Régis	Membre du groupe de travail	X	
LECLERCQ Michel	Adjoint au Maire	X	
LEROUGE Sandrine	Adjoint au Maire		X
LODE Nicole	Membre du groupe de travail	X	
MARAVAL Pascal	Membre du groupe de travail	X	
MAUGUET Blaise	Membre du groupe de travail	X	
OBERREUTER Isabel	Membre du groupe de travail	X	
POULIN Laure	Chargée de mission service urbanisme	X	
POUX Joël	Membre du groupe de travail	X	
REGUIGNE Régis	Membre du groupe de travail		X
RIBAUT-VIARD Jasmine	Membre du groupe de travail	X	
SCHMIDT Guy	Conseiller municipal	X	
SIQUOT Marie-Laure	Membre du groupe de travail	X	
TREYER Martine	Responsable du service urbanisme	X	
VALLEE Christelle	Membre du groupe de travail	X	

Répartition des groupes :

Thématique	Membres du groupe	Agent de la ville
La circulation et le stationnement	Frédéric AUSSOURD Nicole LODE Jasmine RIBAUT-VIARD	Thomas HAUGEARD
	Marie-Laure Régis SIQUOT JUTIER André JARRY	Amandine BONNEAU
Les formes de l'habitat	Maria-Isabel OBERREUTER Pascal MARAVAL Alain LODE	Martine TREYER
	Christelle VALLEE Blaise MAUGUET Joël POUX	Laure POULIN

## RESTITUTION DES ÉCHANGES PAR LES DIFFÉRENTS GROUPES

### 1 - CIRCULATION ET STATIONNEMENTS - groupe 1

- **Circulation**

- aménager la voie traversante avec des chicanes ;
- séparer les pistes cyclables de la circulation voitures/bus ;
- favoriser le covoiturage et les transports scolaires ;
- attendre les résultats de l'étude de circulation avant de décider de l'aménagement.

- **Stationnements**

- déplacer la maison médicale à l'ouest pour réaliser un parking sur l'emplacement envisagé pour cet équipement ;
- conserver le parking au nord ;
- créer un parking au centre ;
- prévoir un dépose-minute ;
- intégrer le stationnement à l'étude circulation.



## 2 - CIRCULATION ET STATIONNEMENTS - groupe 2

- **Circulation**
  - vigilance sur la sortie rue du général de Gaulle ;
  - aménager des chicanes sur la voie traversante ;
  - voie séparée pour les piétons et les cycles sur la voie traversante (comme sur le boulevard Victor Hugo) ;
  - déplacer la raquette de retournement des bus au sud de l'école et dévier la sortie de la ZAC sur la rue du Prompt Bourgeon ou sur une nouvelle sortie rue de la Vallée ;
  - pour les voies internes/rue traversante : prévoir une voie piétonne du côté du collège et de l'école ;
  - aménagement des venelles : prévoir des venelles avec plantations basses, rectilignes (pour la sécurité) et bien éclairées ;
  - limiter la vitesse.
  
- **Stationnements**
  - pour les maisons individuelles, prévoir des stationnements sur un îlot central plutôt qu'en longitudinal ;
  - pour les logements collectifs, prévoir des stationnements en sous-sol ou en rez-de-chaussée ;
  - pour les équipements collectifs : prévoir des parkings matérialisés ;
  - créer un parking aménagé rue de la Vallée ;
  - si le parking central est prévu dans l'aménagement de la ZAC, avoir une grande vigilance quant à la circulation devant l'école.

## 3 - LES FORMES DE L'HABITAT - groupe 1

- veiller à ne pas gêner l'habitat existant ;
- fixer une hauteur maximale à R+2 ;
- répartir de manière homogène les immeubles pour éviter de les grouper ;
- prévoir les stationnements en sous-sol et des caves ;
- répartir les logements individuels et les collectifs par moitié (60/60) et prévoir des toitures végétalisées ;
- avoir une vigilance particulière sur la zone d'habitat qui sera enclavée derrière le lotissement du Prompt Bourgeon ;
- l'architecture devrait être variée dans la ZAC ;
- les bardages bois peuvent être envisagés ;
- inciter la réalisation de maisons passives ;
- prévoir des terrasses pour chaque appartement et veiller à l'ensoleillement.

## 4 - LES FORMES DE L'HABITAT - groupe 2

- coordonner l'ensemble du programme par un architecte qui concevra le projet afin de limiter les vis-à-vis et de créer une harmonie au sein du nouveau quartier ;
- ne pas prévoir de lots libres ;
- fixer une hauteur maximale à R+2 et localiser les plus grandes hauteurs au centre de la ZAC ou vers les équipements publics ;
- prévoir des pavillons individuels près des habitations existantes avec des parcelles de 650m<sup>2</sup> minimum et une architecture proche de celle existante (maisons "traditionnelles") ;
- faire de la ZAC de la Vanoise un éco quartier : chaufferie commune, jardins partagés, récupération d'eau... ;
- prévoir des espaces communs de rangement pour éviter l'encombrement des balcons et prévoir des espaces communs extérieurs (pour étendre le linge...).



Des points de vigilance communs aux participants ont été soulevés :

- veiller à la cohérence de l'opération ;
- implanter les bâtiments de plus grande hauteur au centre de la ZAC ou vers les équipements publics ;
- prendre en compte la qualité du cadre de vie, le bien-être, l'ensoleillement ;
- prévoir une opération exemplaire d'un point de vue énergétique ;
- limiter la circulation dans la ZAC, notamment sur la jonction entre la rue de la Vallée et la rue du général de Gaulle ;
- conserver les parkings existants rue de la Vallée et devant le collège.

**La prochaine réunion de travail se déroulera à l'automne 2018. Elle sera consacrée à la présentation de l'étude d'impact actuellement en cours de réalisation et à la restitution de l'étude de circulation.**

